

# ARCHITECTE DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

## TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > Chef de section architecture transport radioélectricité.
- > Chef de section architecture accès filaire.
- > Chef de section gestion et planification.
- > Chef de section architecture cœur et services.

## DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI\* :

Concevoir et faire évoluer les architectures réseaux dans le respect de la stratégie de l'Office.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES\*\* :

- Réalisation d'études de faisabilité en fonction de données techniques, économiques et des besoins clients.
- Rédaction des spécifications techniques et administratives nécessaires au lancement des appels d'offres.
- Conception et évolution d'architecture de réseaux ou de services (qualité de service, sécurité, résilience, risques réglementaires et projection de croissance).
- Rédaction des spécifications techniques d'accès aux services.
- Travail en cohérence avec les équipes opérationnelles, de l'étude de faisabilité à la mise en production.
- Analyse des soumissions aux appels d'offres.
- Veille technologique.

## ACTIVITÉS SECONDAIRES :

- Peut être amené à faire des visites techniques nécessaires au déploiement des équipements.
- Peut être amené à suivre des prestations ou des projets.

## COMPÉTENCES REQUISES\*\*\* :

### savoirs

#### Connaissance :

- Des réseaux de télécommunications et de leurs caractéristiques (fonctionnalités et capacités).
- Des standards et normes des réseaux de télécommunications.
- Des technologies associées aux réseaux et aux équipements.
- De la réglementation des télécommunications.
- Des techniques de gestion de projets.
- De l'anglais technique.

### savoir-faire

- Traiter, analyser et collecter une information complexe.
- Appréhender et agréger l'ensemble des informations et facteurs susceptibles d'influencer l'évolution du réseau (au niveau technologies, réglementation, télécommunications, capacité, offres opérateurs, comportement des utilisateurs, etc.).
- Prendre en compte de manière systématique les aspects qualité, performance, coût, opérabilité (procéder à une évaluation économique des solutions proposées).
- Effectuer et argumenter des choix, savoir vulgariser, communiquer sur la pertinence de ces choix.
- Animer des groupes d'experts.
- Partager son savoir au sein d'une communauté professionnelle.
- Elaborer un plan d'évolution du réseau qui intègre toutes ses dimensions.
- Rédiger des dossiers d'architecture réseau.

### comportements professionnels

- Autonomie.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation.
- Travail méthodique.
- Sens du contact et de l'écoute.
- Rigueur.
- Etre force de proposition.
- Capacité d'adaptation.
- Capacité d'initiative.
- Aptitude au changement.

## PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

## CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

### Prérequis à l'emploi

Ecoles d'ingénieur ou master 2 en réseaux et télécommunications.  
Expérience avancée en réseaux et télécommunications.

### Formations nécessaires à l'emploi

Sensibilisation à la sécurité et lutte contre le feu.  
Gestes et postures.

## PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Responsable de projet - Urbaniste des Systèmes d'Information (SI).

## EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

### Possibilités d'emplois précédents

Technicien d'exploitation réseaux et services des télécommunications.  
Concepteur réseaux.

### Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Responsable de projet.  
Gestionnaire de centre technique.

## TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

### Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Evolution des technologies et nouveaux projets.

### Conséquences sur les activités et les compétences

- Mise à jour des compétences.

*\*Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*\*\* Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

*\*\*\*Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*